

Solidaires



ET INTERNATIONALISTES!

#152 – Avril 2026 - Spécial Palestine

Edito

« *Palestine is a microsm of all the injustice in the world* », camarade rencontré en Cisjordanie, délégation de l'Union syndicale Solidaires, Janvier 2026

Nous sommes à plus de 900 jours du soit disant accord de paix qui devait mettre fin à la guerre génocidaire. Pas un jour ne passe sans que l'armée israélienne bombarde, tue, attaque l'enclave palestinienne, pas un jour sans mort-es, blessé-es, déplacé-es. La catastrophe humanitaire se poursuit ; début avril la population du camp d'Al Mawasi organisait une manifestation pour exiger la fin de la crise de l'eau potable face aux pénuries d'eau.

En Cisjordanie, les politiques coloniales s'amplifient. Après la constructions de dizaines de nouvelles colonies, Israël entend (r)établir la peine de mort pour « *tout résident qui cause intentionnellement la mort d'une personne dans le cadre d'un acte terroriste* ». Le texte qui ne s'appliquera qu'aux Palestiniens, y compris ceux habitant en Israël a été adopté par une majorité de 62 député-es qui va bien au-delà de l'extrême droite à la Knesset, le parlement israélien. Si la peine de mort n'a jamais été abolie en Israël, cette nouvelle loi vient réactiver son utilisation.

Cette loi raciste est bien entendu contraire au droit international mais aussi aux normes du droit humanitaire applicables aux résident-es d'un territoire occupé.



Dans un contexte où les conditions de détention dans les prisons israéliennes sont dénoncées par de nombreuses organisations humanitaires, où les politiques d'apartheid et d'occupation encadrent le quotidien de la population palestinienne, où le génocide et le blocus continuent à Gaza, cette loi participe d'un système colonial qui vise méthodiquement au nettoyage ethnique de la population palestinienne.

Alors qu'Israël continue d'agir en toute impunité, bafouant le droit international, non seulement le gouvernement Français ne fait rien, mais il entend passer une loi qui criminaliserait toute critique du gouvernement israélien. Ainsi, la députée de la 8^{ème} circonscription des Français de l'étranger, Caroline



Yadan présentait ces derniers jours une proposition de loi visant à lutter contre de prétendues « formes renouvelées de l'antisémitisme ». En faisant un amalgame grave entre antisémitisme et condamnation de l'État d'Israël, ce texte aurait été une atteinte grave à la liberté d'expression. En quelques jours, la pétition contre la loi Yadan, relayée par de nombreuses mobilisations a dépassé les 700 000 signatures, ce qui a ouvert la possibilité d'organiser un débat, sans vote, à l'Assemblée nationale. Débat aussitôt évacué par les parlementaires d'extrême-droite, de droite et macronistes sous des motifs fallacieux. La mobilisation de la société civile, politique progressiste, associative et syndicale ne faiblissant pas, la proposition de loi a finalement été retirée. C'est une victoire même si nous savons que le gouvernement français présentera un nouveau projet de loi dans les mois à venir.

Dans ce contexte, notre organisation syndicale de transformation sociale continue à prendre part à toutes les mobilisations unitaires sur terre et en mer. Face à la barbarie et à l'injustice, nous avons le devoir de faire pression sur notre gouvernement pour que des sanctions soient appliquées, et de mener partout où nous le pouvons les campagnes de désinvestissements et de sanctions pour que cessent tous les liens avec l'économie israélienne.

Enfin, on ne peut pas finir ces quelques lignes d'édito sans dire un mot sur les populations libanaises et iraniennes, qui, après les Palestiniens, subissent les déluges de feu de l'armée israélienne. Nos camarades Palestiniens rencontrés récemment en Cisjordanie lors de la délégation de Solidaires, nous le répétaient régulièrement : ce que la communauté internationale laisse faire en Palestine, se reproduira ailleurs. Le peuple libanais en paye le prix fort, là encore sous les yeux du monde entier.

Nos ami-es de Palestine s'adressent à nous...

Après avoir rencontré le syndicat des travailleurs des services postaux palestiniens fin janvier en Cisjordanie, nous avons échangé avec eux tout récemment suite à l'adoption de la loi sur la peine de mort par pendaison. Leur réaction face à cette nouvelle barbarie et leur appel à un soutien sans faille...

Depuis l'adoption de la loi sur la peine de mort par Israël, des actions ont-elles été menées ?

« L'adoption de la loi dite sur la peine de mort a mis à rude épreuve l'humanité du monde occidental et la capacité du monde arabe à défendre le peuple palestinien opprimé.

Sur le terrain, en Cisjordanie, cette loi n'a pas instauré de nouvelle réalité.

Elle ne fait que formaliser ce qui se produit déjà quotidiennement. Les travailleurs et les civils palestiniens continuent de subir des meurtres, la répression et des violations des droits humains en toute impunité. Nous constatons la perpétuation de pratiques systématiques, désormais couvertes par un vernis juridique et politique. Pour nous, cette loi révèle un problème plus profond. Elle témoigne d'une banalisation de la violence et d'un niveau dangereux d'extrémisme au sein du système politique israélien. Son adoption nous a profondément déçus, car elle révèle l'incapacité du système international à empêcher une telle escalade. »

Qu'attendez-vous maintenant de la solidarité internationale ?

« Nous considérons le mouvement de solidarité internationale comme un partenaire essentiel en cette période difficile.

Nous comptons sur :

- l'envoi de nouvelles délégations internationales en Cisjordanie pour constater et documenter la réalité sur le terrain, notamment les conditions de travail ;
- le soutien à la relance des efforts de collecte de fonds afin de maintenir l'aide humanitaire essentielle, y compris la satisfaction des besoins fondamentaux des familles des travailleurs ;
- l'élargissement du soutien aux élèves et aux écoles, de plus en plus touchés par la situation actuelle ;
- le renforcement du plaidoyer auprès des instances politiques et syndicales pour accroître la pression et la responsabilisation.

Votre soutien précédent a été déterminant, et nous sommes convaincus que la poursuite de l'action collective est indispensable. »



Concrètement, vous pouvez aider nos ami·es de Palestine en versant à la cagnotte ouverte pour le syndicat des postiers. Ceux-ci nous relaient régulièrement de l'utilisation des fonds, redistribués auprès de toute la société palestinienne : <https://www.helloasso.com/associations/sud-ptt/formulaires/5>.

L'union syndicale Solidaires en Palestine



En janvier dernier une délégation de notre Union syndicale s'est rendue en Cisjordanie, composée de l'une des co-déléguées, de camarades du SNJ, de Sud PTT et de Solidaires Finances Publiques. Nous avons rencontré des syndicalistes et des ONG, et avons fait le constat de la dégradation des conditions de vie de la population palestinienne depuis le 7 octobre. La Cisjordanie vit sous asphyxie totale. L'amplification de la colonisation, des obstacles à la circulation, de l'occupation et des politiques d'apartheid rend le quotidien du peuple palestinien indescriptible. Depuis le début de la guerre génocidaire menée à Gaza, le gouvernement israélien a supprimé la plus grande partie des permis de travail qu'il donnait aux travailleuses et travailleurs palestiniens entraînant

une hausse importante du chômage. Pour celles et ceux qui ont gardé un emploi, les nombreux check-point, la violence omniprésente et le versement aléatoire des salaires rendent les conditions de travail très difficiles.

Dans ce contexte, nos camarades nous demandent :

- de témoigner de ce que nous avons vu et vécu à leurs côtés ;
- de faire pression sur notre gouvernement en amplifiant les campagnes de boycott, de désinvestissements et de sanctions pour que cesse l'impunité d'Israël ;
- de développer nos liens syndicaux

A son retour, la délégation a participé à l'élaboration de différents supports :

- **une émission twitch,**
- **un 4 pages,**
- **un reportage photo.**

Des débats peuvent aussi être organisés dans les organisations syndicales et les unions départementales en envoyant un mail à contact@solidaires.org.

Le peuple Palestinien nous montre la voie, celle de ne jamais baisser les bras, celle de continuer à se relever et à s'organiser, celle de garder espoir d'un monde meilleur. A ses côtés nous continuerons et nous amplifierons notre participation syndicale dans les campagnes BDS et Stop Arming Israel.



Agir syndicalement pour la Palestine : l'écho de nos luttes sur nos lieux de travail

SUD Rail : cheminots, cheminotes, boycottons Amundi

A SUD Rail nous pratiquons un syndicalisme de transformation sociale, nous soutenons beaucoup de causes dans la société civile dont la cause palestinienne et nous avons décidé d'agir concrètement avec les collègues pour dénoncer le génocide à Gaza.

Le groupe SNCF a choisi Amundi en tant que gestionnaire d'intéressement. Notre fédération a toujours refusé de signer des accords intéressement car nous préférons des salaires avec une cotisation pour financer notre système social. Nous avons appris qu'Amundi détenait des parts dans une entreprise Israélienne d'armement « Elbit System ».

Elbit System est une entreprise d'armement israélienne dont les armes ont été identifiées dans plusieurs attaques ayant causé la mort de civils à Gaza participant au génocide. Cette même entreprise fournit le matériel de surveillance du mur de l'apartheid qui empêche la libre circulation des Palestinien-nes. Malgré nos avertissements, Amundi, gestionnaire de notre investissement, refuse de désinvestir dans Elbit Systems et le groupe SNCF refuse d'arrêter le partenariat avec Amundi. Le centre de recherche indépendant, Who Profits, nous a confirmé que le pourcentage de détention d'Amundi dans Elbit Systems est toujours de 0.02%, ce qui ne devrait pas être un obstacle insurmontable si on parle de désinvestissement.

A partir de ces éléments pendant que les fédérations signataires de l'accord vantaient l'intéressement, nous avons lancé notre campagne BDS en invitant les collègues à retirer leur prime d'Amundi car notre intéressement ne doit pas servir à cette guerre. Lors de nos tournées le message est très bien passé, nous avons quand même eu quelques réfractaires, mais le positif c'est que des collègues hésitant-es ont fait le choix de nous suivre, d'autres qui épargnaient avant ont fait le choix d'arrêter. Dans un contexte d'inflation nous avons pu aussi rappeler notre position sur ces primes, dont la détermination du montant est opaque, et que cet argent doit servir à nos besoins vitaux au lieu de financer le génocide.

SUD éducation : Mener la campagne BDS contre HP dans nos écoles, lycées et universités

Depuis plusieurs années, la campagne BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions) mène une campagne contre l'entreprise HP complice de l'apartheid en Palestine occupée. En effet, Hewlett Packard fournit des produits et des services informatiques aux bureaux de Benjamin Netanyahu se rendant

ainsi complice d'un criminel de guerre sous mandat d'arrêt international. En fournissant des services de maintenance pour les serveurs de la police israélienne qui expulse et démolit les maisons des Palestinien-nes ou des technologies de contrôle des cartes d'identités, HP se rend complice de la colonisation, de la ségrégation raciale et de l'apartheid. Et HP collabore aussi avec les autorités israélienne au sein du système carcéral qui viole chaque jours les droits élémentaires des prisonniers aux conditions de détention innommables.

Et dans nos écoles, dans les lycées ou les universités, les ordinateurs, imprimantes et autre matériel HP sont partout. Des centaines de milliers d'ordinateurs HP sont mis à disposition des collégien-nes ou lycéen-nes. Rien que dans l'Essonne par exemple, ce sont 60 000 ordinateurs qui ont été fournis aux collégien-nes, la Région Pays de la Loire a fourni 142 323 ordinateurs HP dans les lycées. Ou encore, à travers "Préau" (association créée et financée par le Ministère de l'Éducation nationale afin de faire "bénéficier de nouveaux avantages sociaux" aux personnels via des tarifs réduits sur différents produits), le ministère incite les personnels à acheter des ordinateurs HP via des promotions.

Pour SUD éducation, les ordinateurs HP doivent disparaître de nos salles de classes. C'est pourquoi le syndicat lance une campagne auprès de ses équipes syndicales mais aussi des collègues afin de mettre une pression maximale sur nos hiérarchies et administrations. Il s'agit de dénoncer lors de chaque décision d'instance, de conseil d'administration ou de conseil d'école l'achat de matériel HP et d'exiger le changement de fournisseur. Les parents d'élèves, notamment dans le 1er degré, doivent aussi se mobiliser pour faire pression sur les



municipalités en charge des écoles. Dans les universités, depuis 2 ans, plusieurs collectifs militants d'étudiant-es ont mené ces campagnes. Pour que cessent les partenariats économiques avec les soutiens du génocide, pour que nos yeux restent ouverts sur Gaza et la Palestine, **boycottons HP pour un monde sans apartheid, sans colonisation et occupation !**

La campagne BDS a mis à disposition des courriers types pour interpeller ses directions, vous les retrouverez au lien [ici](#).

SUD Santé sociaux : Soigner, oui. Cautionner l'oppression, jamais

Lors de notre congrès fédéral de Seignosse, notre fédération a réaffirmé son engagement en faveur du respect du droit international, des droits humains et de l'éthique dans le service public de santé.

Dans ce cadre, la Fédération SUD Santé Sociaux appelle solennellement au boycott du laboratoire TEVA, groupe pharmaceutique israélien de médicaments génériques, impliqué et complice de la politique coloniale et du génocide en cours à Gaza, notamment par ses liens structurels avec l'État israélien, son économie et ses institutions.

La poursuite de relations commerciales avec TEVA, y compris via les marchés publics hospitaliers, est incompatible avec les valeurs fondamentales du service public de santé, qui reposent sur :

- le respect de la vie humaine,
- la solidarité internationale,
- l'éthique médicale et le refus de toute complicité avec des crimes de guerre.

La fédération SUD Santé sociaux demande en conséquence :

- l'arrêt des commandes et approvisionnements en médicaments du laboratoire TEVA dans les établissements de santé publics,
- que cette position soit prise en compte par le RESAH, en tant que centrale d'achat des hôpitaux, dans l'élaboration et le renouvellement des marchés publics,
- la diffusion de ce communiqué auprès des Commissions Médicales d'Établissement (CME) afin de sensibiliser les médecins, prescripteurs et responsables médicaux à la dimension éthique et politique de ces choix d'approvisionnement.

SUD Santé sociaux dénonce également, tout comme nos camarades de SUD Rail, la gestion de notre Complémentaire Retraite de la fonction publique hospitalière (FPH) via le CGOS (Comité Général des Œuvres Sociales) de la FPH par ALLIANZ. Cette entreprise est signalée dans le dernier rapport de Francesca Albanese consacré aux entreprises complices du régime israélien d'apartheid et de génocide à Gaza. Aussi, nous demandons auprès de notre Commission du CGOS qui se tiendra le 11 juin 2026 lors de l'AG du CGOS, d'appuyer notre demande de changement de gestionnaire de notre Complémentaire Retraite. Et nous invitons également toutes les organisations qui ont recours à ALLIANZ à faire de même.

CGT Ferc Sup, Solidaires Étudiant-es SL, SUD éducation, Union Étudiante et Fédération Syndicale Étudiante : Stop Academic Complicity

Stop Academic Complicity est une campagne coordonnée par un collectif d'étudiant.es, de personnels universitaires et de juristes visant à engager des poursuites judiciaires contre des universités et des ministères français pour leur soutien illégal à des institutions académiques israéliennes complices du génocide et de la colonisation en Palestine.

Contrairement à ce qui est généralement avancé par les universités françaises pour défendre ces partenariats, le monde académique israélien n'est pas une force de résistance ni même de critique des exactions commises par Israël en Palestine occupée. Au contraire, les universités israéliennes sont un maillon essentiel de l'appareil génocidaire israélien, et un outil central dans le maintien du régime colonial d'apartheid auquel est soumis le peuple palestinien. Comme le détaille notre rapport¹, les universités israéliennes participent notamment au développement des armes destinées à Tshal ainsi qu'à l'élaboration des doctrines militaires conduisant au ciblage systématique des populations civiles et à la construction d'un argumentaire juridique permettant de

¹ Rapport de Stop Academic Complicity, *Partenariats académiques avec Israël et violations potentielles du droit*, Décembre 2025

légitimer ces crimes contre l'humanité. L'université israélienne a également été, historiquement et encore aujourd'hui, un moteur important de la colonisation de la Palestine, en particulier via l'établissement de campus dans des colonies illégales ou par l'instrumentalisation de fouilles archéologique. D'autres modes de complicité incluent la militarisation des campus et l'adaptation des cursus universitaires aux besoins de l'armée israélienne (programmes de formation des officiers, cursus aménagés pour permettre le déploiement des étudiant.es, bourses ciblées vers les militaires, etc.)²

Comme le soulignent les nombreux avis de la Cour Internationale de Justice, notamment celui établissant un risque plausible de génocide en 2024, tous les États et leurs institutions ont l'obligation de prendre toutes les mesures en leur pouvoir pour prévenir tout soutien de leur part au génocide du peuple Palestinien. Or la légitimité académique conférée par les partenariats maintenus entre les universités françaises et israéliennes constitue un soutien ainsi que l'inclusion d'Israël dans des programmes de recherches français ou européens est un soutien inestimable à un système académique pleinement investi dans l'effort de guerre génocidaire d'Israël. À ce titre, les universités françaises qui choisissent de maintenir leurs partenariats avec des institutions israéliennes, ainsi que les ministères qui n'usent pas de leur pouvoir pour ordonner la rupture de ces partenariats, contreviennent à leurs engagements au titre du droit international, qui exige de ces institutions de prendre des mesures positives pour éviter tout risque de complicité.

Pour exiger de nos universités et de notre gouvernement le respect du droit international, une vingtaine d'organisations syndicales étudiantes et professionnelles (notamment plusieurs syndicats CGT FERC Sup, Solidaires Étudiant.es, Sud Éducation, Union Étudiante et FSE) ainsi que des associations juives et palestiniennes (UJFP, Nidal) ont déposé des recours devant les juridictions administratives le 25 mars 2026 à l'encontre de 8 universités (Paris I Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université, Sciences Po Paris, Université PSL, ENS Lyon, Université de Strasbourg, Aix-Marseille Université et Université de Grenoble-Alpes) et 2 ministères (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères). Les membres de la campagne Stop Academic Complicity demandent la communication de tous les documents encadrant les partenariats entre des institutions académiques françaises et israéliennes, la suspension de ces partenariats le temps de leur examen et, à terme, la rupture des partenariats avec ces institutions académiques complices du génocide.

Vous pouvez soutenir cette campagne de nombreuses manières :

- En suivant la campagne sur Instagram (@stopacademiccomplicity et @nidal.association ainsi que les comptes des organisations requérantes) et en partageant son actualité : notre force tient aussi dans la pression médiatique que nous réussons à exercer sur nos universités !
- En rejoignant la campagne si vous êtes professeur ou si vous représentez un syndicat dans l'une des universités attaquées : il faut maintenir la pression en amplifiant le nombre de recours coordonnés devant les tribunaux !
- En reproduisant le mode de mobilisation de cette campagne dans votre université : n'hésitez pas à nous contacter sur instagram ou par mail : stopacademiccomplicity@proton.me pour que nous vous aidions dans vos démarches et que nous vous partagions nos ressources !
- En soutenant les étudiants qui s'organisent dans vos universités et en rejoignant leurs mobilisations !

Accord d'association Israël – Union européenne Hypocrisie et complicité à leur maximum !

C'est devenu une évidence aux yeux du monde : tant que les États ne prendront pas de sanctions, le gouvernement israélien continuera sa politique génocidaire, la poursuite de la colonisation et de nettoyage ethnique. Déjà seule à être jugée par des tribunaux militaires, l'adoption de la peine de mort par pendaison réservée à la population palestinienne ajoute encore à la barbarie sanguinaire qui n'a plus aucune limite !

En Europe, 17 pays parmi les 27, se sont prononcés pour la révision des accords commerciaux et non la

² Ces divers aspects sont détaillés dans un récent rapport de Nissi Peli, *Academia Under Command : Militarism in Israeli Academia*, Avril 2026 : https://drive.google.com/file/d/1KMTgNvQAzNF50ol6xHOtUUdVjuFqyMa/_view

suspension. Mais, même des mesures symboliques comme la mise à l'écart des compétitions sportives ou de l'Eurovision, ne sont pas mises en œuvre ! Jean-Noël Barrot s'est ainsi satisfait que « *l'Eurovision n'ait pas cédé aux pressions, et que la France ait contribué à empêcher un boycott d'Israël dans cette enceinte* ». A l'hypocrisie s'ajoute la complicité : il est maintenant confirmé que la France a délibérément menti à propos de la livraison d'armes et de composants militaires à destination d'Israël (<https://www.embargoforpalestine.com/reports>).

De fait, l'accord d'association entre Israël et l'UE, entré en vigueur en 2000, devrait être suspendu depuis bien longtemps. Ce qui a été fait avec la Syrie lors de la répression de 2011...

En effet, il suffit de lire l'article 2 pour mesurer l'hypocrisie ou la complicité, au choix, de l'Union européenne et de certains Etats, dont la France : « *Les relations entre les parties, de même que toutes les dispositions du présent accord, se fondent sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, qui inspire leurs politiques internes et internationales et qui constitue un élément essentiel du présent accord.* »

Cet accord est vital pour l'économie israélienne. Israël est le premier partenaire commercial de l'UE (28,8% des exportations israéliennes) et 34% des importations israéliennes viennent de l'UE. L'intégration des deux économies est élevée du fait que « *Les droits de douane à l'importation et à l'exportation ainsi que les taxes d'effet équivalent sont interdits entre la Communauté et Israël* » (art. 8). Et il en est de même dans tous les secteurs dont la liste donne le vertige : dialogue politique, libre circulation des marchandises, droit d'établissement, circulation des capitaux, libre concurrence et non faussée, coopération dans les secteurs scientifiques et technologiques, audiovisuel et culturel... La réciprocité est totale !

On peut évoquer ici un traitement « hors normes » ! Sur le site de la Direction générale du Trésor, vous trouverez une liste de pays sanctionnés à divers titres : financement du terrorisme, utilisation des armes chimiques... et pour faire face « *aux graves violations des droits de l'homme* » (« *génocide, crimes contre l'humanité, tortures... arrestations ou détentions arbitraires...* »). Nicaragua, Venezuela, Russie, Biélorussie et d'autres sont ainsi sur cette liste. Israël n'y figure pas...

Pour obtenir sa suspension, il est à faire connaître dans tous ses aspects !

L'intégralité de l'accord :

https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:f7d9fe94-a4a7-495d-b49b-04ff098f05f4.0007.02/DOC_2&format=PDF